



DÉPART

Mairie de Bruges

Ligne 2

Distance / 6,5 km
Durée / 25 min

LÉGENDE		Très confortable
		Confortable
		Prudence renforcée

TRAJET	AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
Départ de Mairie de Bruges	
1. Prendre l'avenue Charles de Gaulle	double sens cyclable
2. Prendre à gauche sur la rue du Jarreau	bande cyclable
3. Continuer sur la rue du Jarreau	piste cyclable sur trottoir
4. Idem	aucun
5. S'incorporer sur l'avenue Conrad Gaussens et prendre la première à gauche pour prendre l'allée du Brion	aucun
6. Continuer sur l'allée du Brion	piste cyclable
7. Continuer sur la rue Jaufre Rudel	piste cyclable
8. Continuer sur la piste cyclable pour arriver sur l'avenue d'Aquitaine	piste cyclable
9. Emprunter le tunnel qui passe sous les rails du train	aire piétonne
10. Continuer sur l'avenue de Tivoli	piste cyclable
11. Tourner à gauche sur l'avenue Ausone	carrefour avec feu cycliste puis piste cyclable sur trottoir

12. Au rond-point, tourner à gauche vers l'avenue Jean Jaurès	aucun
13. Après avoir traversé la plateforme du tram, prendre à droite sur la rue Léopold Laplante	aucun
14. Continuer sur la rue Claude Justin	aucun
15. Tourner à droite sur la rue Jean Claudeville	piste cyclable sur trottoir
16. Tourner à gauche sur l'allée de Boutaut	piste cyclable sur trottoir
17. Continuer sur l'avenue Marcel Dassault en traversant l'avenue pour prendre la piste cyclable sur trottoir côté lac	piste cyclable sur trottoir
18. Au niveau de l'arrêt du tram, s'incorporer sur la chaussée	aucun
19. Tourner à droite sur la rue du Grand Barail	aucun
20. Continuer sur la rue de Vergne	aucun
Arrivée à la Caisse des Dépôts	



Pour quitter la chaussée de la rue de Vergne et se diriger au poste de sécurité de la Caisse des Dépôts, faire attention à la bordure.

